



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA LOIRE

SERVICE JEUNESSE, ENGAGEMENT, SPORT

# SERVICE NATIONAL UNIVERSEL



## Campagne 2021





## Le dispositif national

Le SNU : un projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire,

A l'attention de la classe d'âge des **16/17 ans**  
(jeune en année post 3ème)

### 4 OBJECTIFS

pour être acteur de sa citoyenneté

Transmettre  
un socle  
républicain

Renforcer  
la cohésion  
nationale

Développer  
une culture  
de l'engagement

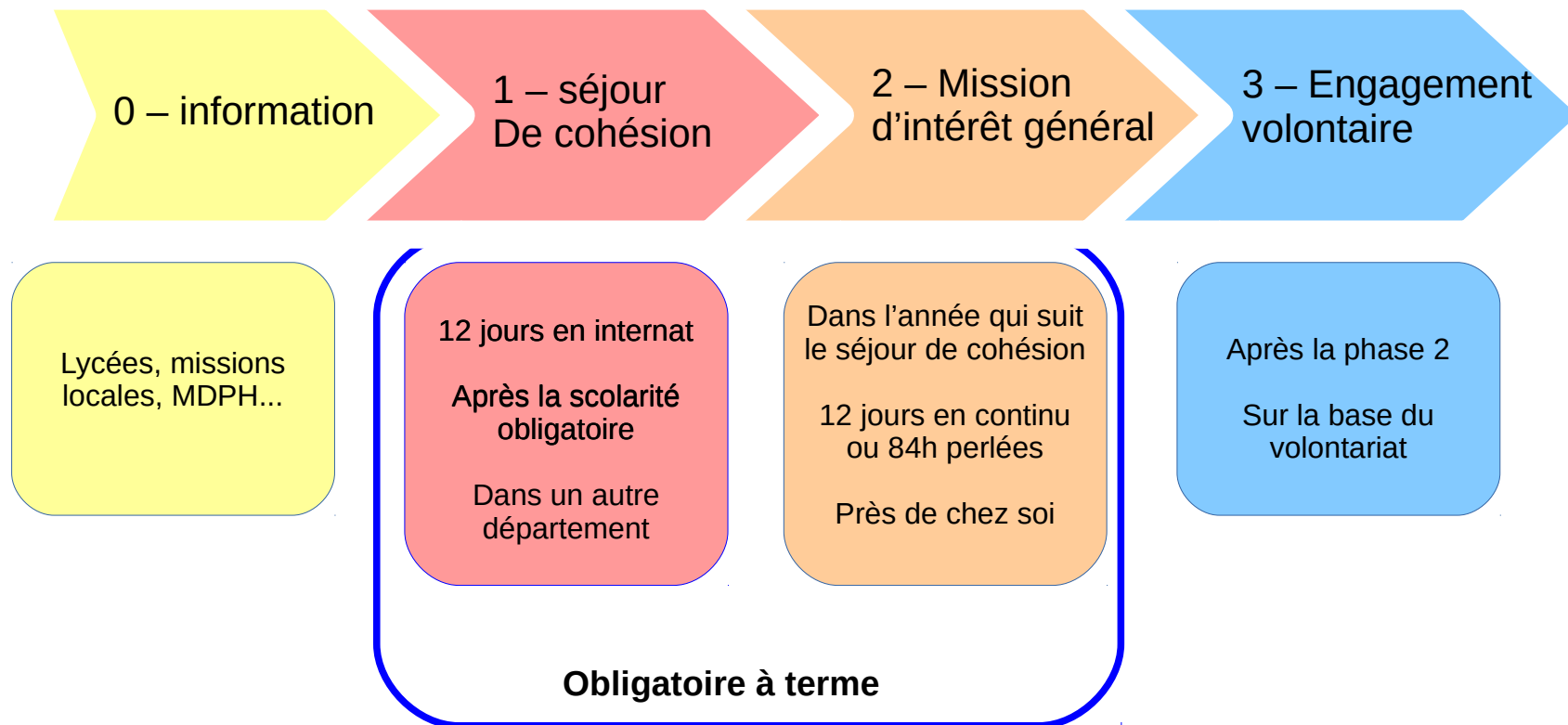
Accompagner  
l'insertion  
sociale et  
professionnelle





# Déroulé du parcours SNU

## 3 ÉTAPES CLÉS



Autonomie et responsabilité  
Construction du parcours personnel, civique et professionnel



# Le Calendrier 2021

**1 - Inscription des jeunes – du 4 janvier au 20 avril**

**2 - Séjour de cohésion – du 21 juin au 2 juillet**

**3 - Mission d'intérêt général – de juillet 2021 à juin 2022**

**Les jeunes de la promotion 2020, qui n'ont pas pu faire leur séjour de cohésion, pourront s'inscrire pour les séjours de juin 2021, dans la mesure où ils seront toujours mineurs à la date d'ouverture du séjour**



# 1 – Envoi des volontaires ligériens

En 2020 objectif fixé de 450 jeunes

## 1 - Inscription des jeunes – du 4 janvier au 20 avril

- \* Inscription individuelle sur le site dédié : [snu.gouv.fr](http://snu.gouv.fr)
- \* Dès le dossier validé par le candidat  
(incluant le document de consentement des parents)
- \* Réponse de l'administration via l'application  
(souhait d'un délai maximal de 15 jours)
- \* Affectation tirée au sort pour le séjour de cohésion en mai
- \* envoi du document médical au SDJES du lieu d'accueil

Afin de tenir le délai de 15 jours pour la validation des candidatures, l'avis du chef d'établissement prévu initialement n'est plus demandé



# 1 – Envoi des volontaires ligériens

En 2020 objectif fixé de 450 jeunes

## typologie des volontaires

**\* Une incitation à accueillir les publics spécifiques :**

Mineurs en situation de handicap,  
ou souffrant de pathologies chroniques,  
apprentis, jeunes sous main de justice,  
mineurs suivis par l'aide sociale à l'enfance,  
décrocheurs scolaires,  
mineurs sportifs de haut niveau.



# 1 – Envoi des volontaires ligériens

## Questions liées à l'envoi sur les sites de séjour

- \* Pas d'inscription (et donc d'affectation) couplée entre plusieurs jeunes
- \* Le transport sur le site de séjour est gratuit et encadré
- \* La prise en charge se fait à partir d'un site de rassemblement dans Chaque département (ou 2 selon la géographie des départements)
- \* Le séjour se déroule dans un autre département
- \* En cas d'absence d'avis médical, un repérage peut être organisé sur site

**Problématique :** A ce jour chaque jeune sera affecté dans un site de séjour dans sa région, (la répartition nationale est suspendue).





## Le séjour de cohésion

### 4 OBJECTIFS

Accroître la cohésion et la résilience de la Nation en développant une culture de l'engagement,

Garantir un brassage social et territorial de l'ensemble d'une classe d'âge,

Renforcer l'orientation en amont et l'accompagnement des jeunes dans la construction de leurs parcours personnels et professionnels,

Valoriser les territoires, leur dynamique et leur patrimoine culturel.

### 7 THÉMATIQUES

- 1 Activités physiques, sportives et de cohésion
  - 2 Autonomie, promotion de la santé, connaissance des services publics et accès aux droits
  - 3 Citoyenneté et institutions nationales et européennes
  - 4 Culture et patrimoine
  - 5 Découverte de l'engagement
  - 6 Défense, sécurité et résilience nationales
  - 7 Développement durable et transition écologique et solidaire
- + Point d'étape sur les compétences et l'orientation

**Une journée est identifiée, avec encadrement par des militaires, pour faire office de JAPD.**





## 2 – Le séjour de cohésion

### 1 – Organisation dans les centres

**Vie quotidienne : volontaires regroupées par maisonnée de 10 (non mixtes)**

**Activités en compagnie de 50 jeunes - regroupement de plusieurs maisonnées (mixte)**

**Séjours mixtes, dortoirs non mixtes**

**Portable interdit en journée pendant les activités**

**Port d'une tenue commune**

**Début de la journée par le lever des couleurs et la marseillaise**

**Mise en place de temps dédiés à des pratiques de démocratie interne**



## 2 – Le séjour de cohésion

### 1 – Encadrement

Une équipe de direction composée de 3 personnes (1 directeur, 1 directeur adjoint encadrement, 1 directeur adjoint pédagogique) épaulée par 1 intendant et 1 infirmier.

1 tuteur pour 10 jeunes (profil animateur) et 2 cadres par compagnie

Soit 1 encadrant pour 7 jeunes.

Profil des encadrants: Éducateurs sportifs, animateurs jeunesse, formateurs, infirmiers, enseignants ...

Le séjour est déclaré en séjour de vacances : des qualifications sont donc requises (BAFA, BPJEPS, STAPS...) ou des expériences préalables dans la formation, l'animation, les métiers de la sécurité.

Chaque encadrant aura suivi une formation préalable



## 3 – La mission d'intérêt général

### Principes

- \* Une durée 12 Jours ou 84h sur l'année dans l'année qui suit le séjour de cohésion
- \* signature d'un contrat de mission avec le jeune et la structure d'accueil
- \* Dans des associations, corps en uniforme, collectivités, services publics
- \* dans les domaines de la santé, la solidarité, l'éducation, la culture, le sport, le développement durable...

### Fin de mission

Le jeune se voit remettre un certificat de SNU, ainsi qu'une 1ère inscription offerte au code de la route.(avec accès à des cours gratuits en ligne).



## Equipe départementale

Une adresse : [ddcs-snu@loire.gouv.fr](mailto:ddcs-snu@loire.gouv.fr)

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

**Service départemental Jeunesse, Sport, Engagement**

**Pierre MABRUT : Chef de projet départemental – 04 77 49 63 82**

**Patrick NOLIN : Référent séjour de cohésion – 04 77 49 43 36**

**Eric MUNIER : Référent Mission d'Intérêt Général – 04 77 49 63 78**

**Florence CHAUDIER : Suivi des volontaires – 04 77 49 63 81**

Une adresse : [ddcs-snu@loire.gouv.fr](mailto:ddcs-snu@loire.gouv.fr)

